



Toutes et tous unis-es pour nos emplois

Plusieurs entreprises du groupe Vincent sont en procédure collective : Vincent Imprimerie en procédure de sauvegarde, JCP Façonnage, SRDI et Roto Vincent en redressement judiciaire.

C'est un nouveau coup dur dans le secteur de l'imprimerie en Touraine, après plusieurs épisodes douloureux.

Tout d'abord, la question légitime que les salariés se posent, c'est pourquoi on en est arrivé là ?

Difficile de trouver une réponse compte tenu de la structuration même du groupe qui a consisté à avoir des entreprises de moins de 50 salariés et donc priver les salariés de pouvoir d'intervention. La direction a œuvré aussi à ce qu'il n'y ait aucune représentation syndicale.

Ceci étant, on peut être interrogatif sur plusieurs points :

- Quelle a été donc la stratégie commerciale et industrielle dans un contexte de crise de l'imprimé et de l'imprimerie en France ?
- N'y a-t-il pas eu des investissements hasardeux, tels les achats de machines d'occasion, de déplacement de presses et Rotos ?
- Quel a été le niveau de dividendes versés aux actionnaires ?

La situation est plus problématique encore avec JCP Façonnage qui avait 10 jours pour retrouver un repreneur suite à la décision du tribunal de commerce. Le façonnage a depuis longtemps été le « parent pauvre » de la chaîne graphique et l'activité bradée par le patronat, croyant se faire la cerise sur l'impression plus rémunérateur.

Au final, le travail des salariés (es) n'est pas vendu à sa juste valeur et c'est l'ensemble de la chaîne graphique qui est tirée vers le bas.

Peut-être est-ce pure coïncidence, mais ces procédures collectives arrivent à un moment où la ville et la métropole ont en projet de nouveaux quartiers dans le Menneton.

Quartier qui aura une vocation résidentielle. On sait le peu d'attachement des responsables politiques locaux sur l'emploi industriel !

La fermeture de 2 rotatives et la vente de l'immobilier laissent aussi le champ libre au projet urbain en libérant l'espace entre les deux ronds-points du boulevard Louis XI.

La CGT interpelle les pouvoirs publics sur ce dossier et exige un accompagnement social de haut niveau :

- En faisant partir sans perte de droits les salariés proches de la retraite,
- En précisant les volontés politiques sur l'aménagement de la zone du Menneton,
- En réactivant la commission paritaire régionale de l'emploi du labeur,
- En facilitant l'accès au crédit bonifié par l'état, pour développer l'imprimerie de demain avec des garanties et contreparties sociales,
- En améliorant les conditions de travail dans les entreprises.

La CGT propose aux salariés de discuter de ces questions et d'autres.

L'heure est aujourd'hui, plus qu'hier encore, à jouer collectif pour avancer ensemble pour l'emploi.

Ensemble et collectivement nous sommes plus forts. Discutons ensemble des actions pour faire aboutir les revendications.

**La CGT sera de nouveau présente le
mercredi 2 octobre sur la zone du Menneton.**

SYNDIQUEZ VOUS



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

☐ Être informé

☐ Adhérer

Nom Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E mail :

Date de naissance :

Profession :

St-Avertin, le 18/09/2019

À retourner à
Union départementale CGT d'Indre-et-Loire - BP 60425 - 37174 Chambray les Tours cedex
Tél. 02 47 38 53 81 - ud37@cgt.fr